



## TARIFS VOTÉS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION

publié le 24/08/2020

**VOICI LES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE VOTÉS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION pour l'année scolaire 2020/2021 :**

-> Trimestre septembre-décembre 2020 : 174.16 euros

-> Trimestre janvier-mars 2021 : 130.62 euros

-> Trimestre avril-juillet 2021 : 133.73 euros

**La 1ère facture sera transmise par courriel fin septembre, début octobre 2020.**



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.